



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 21 avril 2022	<b>Heure de départ</b>	16 h	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp. : 10 °C)	<b>Vent</b> : 25 km/h (Sud-Ouest)		
<b>État de la piste</b>	Course 1 : Pluie (Variante 3 s) Courses 2 à 10 : Pluie (Variante 2 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	Ø	<b>Inscriptions totales</b> 82/88
<b>Total des paris mutuels</b>	\$201,190			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Weber Michael	<b>Juge associé</b> Dorion, John	<b>Juge associé</b> Platts, Fenton (à distance)
--------------------------------------	-------------------------------------	--

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Les vétérinaires ont opéré des retraits anticipés pour les chevaux, "YANKEE UP" (qui doit se qualifier à cause de deux retraits consécutifs opérés par les vétérinaires, conformément à la règle de la CAJO 20.04.03) de la Course 2, pour "SPORTS BLISS" de la Course 3, et pour "LAA DEE GAA" de la Course 8. Ces chevaux retirés ont été inscrits sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Les juges ont opéré des retraits anticipés pour les chevaux, "SKY SPIRIT" (transportation) de la Course 2, et "STELLA ALPHA", (autre) de la Course 8.

## Courses :

- Phillip Reid a été autorisé à se retirer des deux courses.
- Pascal Berube et Paul LaFramboise ont été autorisés à se retirer chacun de sa course respective.

1. **Enquête** au sujet du bris d'allure survenu au cheval vainqueur, le #9, "SCARLETTS BIGBEACH", (Guy Gagnon), avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure n'a été commise par le #9.

Examen du bris d'allure survenu au #2, "WATCH US PARTY", (Stephane Brosseau), après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille. Lors du bris d'allure, le #2 a provoqué une obstruction au #8, "RITCHIE ALPHA", (Steeven Genois). Aucun placement n'est requis comme le #2 a terminé la course après le #8.

Examen de la course dans le dernier virage suivant la plainte soumise par le conducteur du #6, "WELLWORTHTHEWAIT", (Brian Scott), alléguant que le #3, "JIMS BIG THRILL", (Mike Healey), avait poussé le #2 assez loin et s'était rendu à l'intérieur, ce qui n'a pu être soutenu par la vidéo. Le #3 avait rempli l'espace laissé libre lorsque le #6 s'était éloigné. Aucune infraction signalée. Rien à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/zy-PlfnF7hs>

2. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. **Enquête** au sujet du bris d'allure survenu au #6, "LEVIS DAY", (Robert Shepherd), dans le dernier droit et à la ligne d'arrivée. Le #6 a terminé la course en 2<sup>e</sup> position sans avoir été dépassé. Aucune infraction signalée aux provisions de la règle sur les bris d'allure (Règle de la CJAQ 22.27). Ce cheval a été examiné par le vétérinaire de la CAJO, Dre Melissa Rocheleau, après la course, et qui a trouvé quelques petites coupures/égratignures, qui ne posaient pas assez de problèmes pour l'inscrire sur la liste des vétérinaires. Rien à signaler.  
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/mscdbCZiqAE>
8. Rien à signaler.

9. Examen de la course dans le dernier droit entre le #3, "PERFECT DALIANCE", (Mike Healey), et le #5, "PLATINE ALPHA", (Steeven Genois). Le #3 dévie vers l'extérieur et effleure la roue du #5 sans pourtant affecter la progression de ce dernier. Aucune infraction signalée. Aucun placement n'est requis. Rien à signaler.
10. Examen de la performance du #9, "PASADENA STAR", (Stephane Pouliot), qui a fait une sortie avant le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille sans pouvoir terminer la course. Il devra se qualifier pour la performance. Rien à signaler.

### **Réclamations :**

#### **Course 5**

Le #3, "TAYDERTOTZZ" (1), pour \$10,000, par Jamie Copley et Mark Smith (Mandy Archer entraîneur).